

Paiement pension invalidité

Par pioupiou29

Bonjour,

L'année dernière la caisse d'allocation familiale ma demandée de faire une demande de fsi auprès de la sécurité sociale ce que j'ai fait, après avoir eu un refus, j'ai donc transmis se refus a la caf ce qui a permis le rétablissement de ma pension. mais j'ai eu une période de quatre mois ou je n'ai rien touché, pensant que tout allait rentrer dans l'ordre je ne me suis pas inquiétée,mais après quelque temps je me suis déplacée a la caf et j'ai appris avec étonnement que je ne toucherais pas ces quatre mois car ils ne prennent qu'a la date ou le dossier a été déposé.

merci de bien vouloir me répondre car je suis dans une situation difficile.